

Le bureau des sports de Super Besse organise le Dimanche 26 Juillet 2026, le Pertuyzat Bike N Run une compétition de Trail et de VTT par équipe de 2. L'ensemble de cet évènement est organisé au Domaine Pertuyzat-Pavin.

## **L'ÉPREUVE :**

Le Bike & Run est une pratique qui consiste à enchaîner le vélo et la course à pied par équipe, avec un seul vélo pour deux équipiers. Sur une distance donnée, les deux partenaires s'échangent le vélo, comme bon leur semble de la main à la main ou en gagne-terrain en déposant leur vélo dans les zones prévues à cet effet, le but étant de franchir la ligne d'arrivée ensemble.

Un écart de temps supérieur à 10 secondes sera éliminatoire.

En cas d'arrivée au sprint, c'est le dernier des deux partenaires qui classe l'équipe.

Lors du départ, l'un des coureurs effectue une boucle de course à pied de quelques centaines de mètres et retrouve son équipier dans la zone d'attente des VTTistes afin de repartir ensemble de la zone de départ sur le parcours.

Les coureurs doivent suivre le balisage spécifique à la course installé tout au long du parcours.

Les parcours seront consultables en ligne sur le site de l'épreuve.

Les parcours présentent des profils variés avec de la piste, de la route et des singles.

## **PROGRAMME DES ÉPREUVES :**

Le Pertuyzat Bike N Run comprend 3 épreuves sportives soumises au présent règlement, qui est ouvert aux licenciés et non licenciés :

9h : Départ du parcours S – 14km et 252m Dénivelé +

*Ouvert à partir de 16 ans – Départ Mass start*

9h20 : Départ du parcours M – 28km et 504m Dénivelé +

*Ouvert à partir de 18 ans – Départ Mass start – les participants doivent réaliser 2 boucles de 14 km*

9h30 : Départ du parcours XS – 5km et 70m Dénivelé +

Ouvert à partir de 13 ans - Cette course est réservée aux jeunes de 13 ans à 15 ans. Ils peuvent être accompagnés d'une personne de + de 16 ans mais le duo doit forcément être composé d'un coureur ayant entre 13 et 15 ans.

Les mesures des parcours (distances et dénivelés) ont été effectuées à l'aide d'un GPS.

Le parcours peut être modifié par l'organisateur à tout moment, même le jour du départ pour différentes raisons qui vous seront expliquées : sécurité, conditions météorologiques, autorisations de passage, mesures sanitaires, prescriptions gouvernementales... nous vous informerons le plus tôt possible !

## **CONDITIONS D'INSCRIPTION :**

Les inscriptions se font en ligne via le site sportips.fr grâce à un mode de paiement par carte bancaire sécurisé.

Nous vous recommandons de vous inscrire sur internet avant le 25 Juillet 2025 - 14 heures.

L'inscription d'un concurrent n'est validée qu'à réception du paiement. Une confirmation d'inscription est envoyée par mail dès validation de l'inscription par Sportips.

Les coureurs doivent fournir une licence FFTRI Compétition ou une licence Expérience d'un montant de 4€, qui doit être commandée lors de l'inscription, valable uniquement pour l'événement.

Les inscriptions se font uniquement en ligne sur la plateforme Sportips.

L'inscription au Bike N Run implique l'acceptation du présent règlement.

Les inscriptions sont nominatives, ainsi chaque compétiteur a un dossard personnel et ne devra en aucun cas l'échanger ou le donner à quiconque.

## **TARIFS D'INSCRIPTION :**

Les inscriptions pour le parcours XS sont de 9€ par personne.

Les inscriptions pour le parcours S sont de 17€ par personne.

Les inscriptions pour le parcours M sont de 26€ par personne.

## **ACCUEIL DES PARTICIPANTS ET REMISE DES DOSSARDS :**

L'accueil et le retrait des dossards et des plaques de vélo se fera au Domaine Pertuyzat-Pavin qui se situe entre Besse et Super Besse :

- Samedi 25 juillet de 14h à 18h
- Dimanche 26 juillet de 8h à 9h30

Le dossard devra être porté devant et visible tout au long de l'épreuve.

## **CHRONOMÉTRAGE :**

Le système de chronométrage est assuré par la société Sportips, grâce à des puces électroniques installées sur le dossard. L'organisateur fournit à chaque compétiteur un dossard qu'il devra obligatoirement porter de façon visible sur le devant et sans aucune modification ou pliage. Des pointages seront installés sur le parcours permettant à l'organisateur de vérifier les différents points de contrôle.

## **RAVITAILLEMENT :**

Un ravitaillement sera proposé à mi-parcours et à l'arrivée pour les parcours S et M. Le parcours XS aura accès uniquement au ravitaillement d'arrivée.

## **ÉQUIPEMENT :**

Chaque équipe, de deux concurrents, devra disposer d'un VTT (Gravel et autres types de vélos dont électriques interdits), de deux casques (un pour chaque participant). Le port du casque est obligatoire sur toute la durée de l'épreuve et vérifié par les arbitres et organisateurs de l'épreuve. Le casque doit être rigide, non accidenté, porté avec une jugulaire fermée.

## **CLASSEMENTS ET REMISE DES PRIX :**

Les 3 premiers scratches de chaque épreuve seront récompensés avec une distinction Hommes, Femmes et équipes mixtes.

La remise des prix des différentes distances sera effectuée à l'issu des courses sur le site de départ de la course.

## **DROIT À L'IMAGE :**

Par son engagement, tout coureur autorise tacitement l'organisateur à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître afin d'assurer la promotion de la manifestation.

## **RESPONSABILITÉ :**

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident corporel ou matériel, dû au non-respect du Code de la Route ou des consignes de sécurité données par les organisateurs, les signaleurs, les services de Police et de Gendarmerie. L'organisation décline toute responsabilité concernant le vol ou la dégradation du matériel des concurrents sur les parcours et ses abords.

## **ANNULATION DU FAIT DE L'ORGANISATEUR :**

Si pour quelque raison que ce soit le Bike and Run devait être annulé, l'organisateur s'engage à rembourser les concurrents inscrits à hauteur des sommes versées au bénéfice de l'organisateur, déduction faite des sommes engagées et dépensées pour l'organisation de l'épreuve.

## **ANNULATION DU FAIT DU CONCURRENT :**

Toute inscription est définitive et non remboursable.

## **DIVERS :**

*Nous vous demandons de respecter quelques règles :*

- Au départ, sur le parcours ou à l'arrivée, jetez les bouteilles d'eau ou gobelets des ravitaillements dans les poubelles prévues à cet effet.
- Tout athlète n'est autorisé à participer que muni d'un dossard officiel, ni plié, ni découpé.
- Chaque coureur s'engage à respecter le balisage mis en place et le suivre tout au long de la course sans pour autant essayer de tricher ou suivre des compétiteurs devant sinon un retrait au classement final pourra être effectué par l'organisateur.
- Les impacts de piétinement en dehors du sentier dans les zones protégées seront pénalisés par l'organisateur.